



BROCHURE  
SUR L’AFFILIATION DE  
MEMBRES COLLECTIFS ET  
DONATEURS

SPHD. Swiss Public Health Doctors.

EFFINGERSTRASSE 2, 3011 BERN

[info@publichealthdoctors.ch](mailto:info@publichealthdoctors.ch)

[WWW.PUBLICHEALTHDOCTORS.CH](http://WWW.PUBLICHEALTHDOCTORS.CH)

## **QUI SOMMES-NOUS ?**

La SPHD est l'association des spécialistes de la santé publique reconnus au niveau fédéral, dont le profil de compétence est axé sur la santé de la population et les questions de santé publique. Elle représente les intérêts professionnels de ses membres et est responsable de la formation postgraduée et continue des médecins spécialistes en prévention et Public Health.

## **Notre vision**

La SPHD est la société de discipline des médecins spécialistes en santé publique en Suisse. Elle œuvre au renforcement du domaine de la santé publique et rend celui-ci plus visible auprès du public sur le plan national et international. La SPHD est une société de discipline reconnue publiquement pour son esprit d'initiative et ses réactions proactives. Nos médecins spécialistes s'engagent en faveur du maintien et de l'amélioration de l'état de santé de la population. La pandémie actuelle révèle l'importance de la thématique et la pertinence du titre de médecin spécialiste. En effet, ce sont souvent des médecins titulaires de la spécialisation en prévention et santé publique qui occupent les rôles d'experts les plus divers au niveau national en ce qui concerne la lutte contre la pandémie.

La SPHD s'engage en faveur de la formation postgraduée et continue des médecins spécialistes en santé publique en Suisse et renforce la promotion et le maintien de leurs perspectives professionnelles.

## **Notre rôle et nos activités**

Nous sommes la société de discipline des médecins spécialistes en prévention et santé publique en Suisse. Nous assumons la responsabilité pour la formation postgraduée et continue des médecins spécialistes en santé publique en Suisse. Nos membres sont engagés en faveur du maintien et de l'amélioration de l'état de santé de la population.

- Nous mettons nos compétences médicales en santé publique à disposition du corps médical, du système de santé, de la sphère politique et du grand public.
- Nous intervenons en faveur de la formation postgraduée et continue des médecins spécialistes en santé publique en Suisse, y compris au niveau de la conception des programmes de formation postgraduée ainsi que de l'organisation et du déroulement des examens.

- Nous garantissons la qualité des soins fournis par les médecins spécialistes grâce à une recertification régulière et contrôlée de nos membres.
- Nous nous engageons pour le renforcement de l'identité professionnelle de nos membres et de leur perception de la profession.
- Nous encourageons la coopération, les échanges professionnels et les relations collégiales entre nos membres.

## MESSAGE D'ACCUEIL A L'ATTENTION DES MEMBRES COLLECTIFS ET DONATEURS

Chers membres collectifs et donateurs,

L'actualité a conféré à notre domaine de spécialisation une visibilité comme nous ne l'avions pas connue depuis longtemps. En tant que médecins spécialistes en santé publique, nos collègues ont joué des rôles clés dans la gestion de la pandémie de coronavirus, dans la lutte contre ses effets sur la santé de la population et dans la recherche. Le contexte est venu confirmer l'importance de nos efforts pour créer un plus grand nombre de places de formation et garantir un haut niveau de qualité en matière de formation continue.

En tant que petite société de discipline, nos moyens restent très modestes. La SPHD dépend de votre soutien pour la réalisation des nombreux projets pertinents qu'elle réalise dans les domaines de la formation, de la formation continue et de la visibilité de la santé publique et de ses spécialistes en Suisse. Nous avons le plaisir de vous informer de **la possibilité, depuis le 10 septembre 2020, d'adhérer à la SPHD en tant que membre collectif ou membre donateur**. Dorénavant, vous avez donc la possibilité, en tant qu'institution, de contribuer au développement de la société de discipline et de garantir un nombre suffisant de professionnels-les formés-es pour affronter les situations de crise sanitaire.

Nous nous tenons volontiers à disposition pour répondre à vos demandes individuelles et vous fournir plus d'informations. **Pour conclure une adhésion, merci d'entrer en contact directement avec [notre secrétariat](#).**

Nous nous réjouissons de votre prise de contact et de créer des collaborations durables.

Avec nos cordiales salutations,

SPHD

Swiss Public Health Doctors

## **AVANTAGES POUR LES MEMBRES COLLECTIFS ET DONATEURS**

En tant que membre collectif ou donateur de la SPHD, vous faites partie d'un réseau national de médecins spécialistes en santé publique. La SPHD favorise la coopération et les échanges entre les spécialistes, offre un accès à d'autres sociétés poursuivant des objectifs similaires en Suisse et à l'étranger et livre régulièrement des informations. De plus, nous permettons à nos membres de faire entendre leurs voix au sein du corps médical, dans le système de santé et auprès du grand public.

En adhérant, vous apportez votre soutien à une formation et une formation continue de qualité élevée pour les jeunes médecins en santé publique et contribuez à garantir la pérennité et le développement de notre discipline.

## COTISATIONS

Membres collectifs : CHF 1'000.-  
 Membres donateurs : Ouvert, dès CHF 250.-

## CE QUE LA SPHD VOUS OFFRE

	Membres donateurs dès CHF 250.-	Membres collectifs CHF 1000.-
Participation aux événements (PH3 et AMCS)	1 participant-e	1 participant-e
Mise en lien des membres sur le site web de la SPHD	Non	Oui
Possibilité d'informer les membres sur des sujets de santé publique non commerciaux	Non	Oui
Implication au sein du comité	Non	Non
Une affiliation en tant que membre ordinaire incluse	Non	Oui*
Possibilité d'annoncer des événements dans le domaine médical sur notre site web	Non	Oui
Abonnement à la newsletter	Oui	Oui
Possibilité de prendre part à l'Assemblée générale	Non	Oui
Possibilité de prendre part aux événements de réseautage	Oui	Oui
Affiliation à EUPHA	Non	1 affiliation incluse
<b>Droit de vote</b>		
Modification des statuts	Non	Non
Budget	Non	Non
Modification des directives de formation et d'examen	Non	Non
Election du comité	Non	Non

\* Conformément aux dispositions de [l'ordonnance sur l'intégrité et la transparence dans le domaine des produits thérapeutiques](#)